

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

**Décision n° 1516 du 15 avril 2020  
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général  
du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2008322S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6229 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930022S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mai 2020 :

**Jadot**

Boris

NIGEND : 189 262

NLS : 8 039 145

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 avril 2020.

*Le général,  
commandant le pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale,  
P. Touron*